



Conseil d'établissement

Le mardi 12 mai 2026 – Gymnase pavillon Ste-Marie – 16h30

Procès-verbal de la rencontre

Personnes présentes :

Membres parents	Présence	Membres du personnel	Présence
Corinne Thériault-Beauchamp	X	Caroline Durand, enseignante	X
Danielle Njike	ABS	Véronique Blackburn, enseignante	X
Nathalie Ardoin	X	Nadia-Isabelle Coderre, enseignante	X
Émilie Lafleur	ABS	Substitut enseignante	
Jessica Comeau Audigé	X	Anne-Gabrielle Malo, professionnelle	ABS
Alexina Meunier	ABS	Joanie Belley, responsable du service de garde	X
Substitut		Marie-Christine Hivon, direction	X
Substitut		Andréanne Bordeleau, DA	ABS
Audrée Laroche, présidente OPP	ABS	Annie-Kim Gravel, DA intérimaire	X

* *Quorum : Majorité des membres (7 membres) dont la moitié des parents (3 parents).
Il est à noter que la présidente de l'OPP ne fait pas partie du quorum.*

1. Vérification du quorum, lecture et adoption de l'ordre du jour. →

CE-044-120526

Madame Nadia-Isabelle Coderre propose d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité

2. Lecture, suivi et adoption du procès-verbal du 14 avril 2026. →

CE-045-120526

Madame Caroline Durand propose d'adopter le procès-verbal du 14 avril 2026.

Adopté à l'unanimité

3. Parole au public

Aucun public.

4. Points de la direction

Madame Marie-Christine Hivon présente madame Sophie Brissette, future direction de l'école des Mésanges et lui souhaite la bienvenue.

4.1 Budget initial et règle de transférabilité

CE-046-120526

L'équipe de direction informe les membres que l'année financière 2025-2026 se terminera en équilibre. Certains postes budgétaires sont en déficit mais au global, nous sommes en équilibre.

Présentation par la direction du budget initial pour l'année scolaire 2026-2027, ainsi que la répartition du 20,40 \$ alloué par le Ministère pour le fonctionnement de l'école. Normalement, Le montant attribué est de 51,00 \$. Cependant, avec les coupures, une planification à 20,40 \$ nous est demandée ce qui démontre des coupures de plus de 50%. La direction demeure confiante à l'effet que des sommes pourraient être ajoutées en cours d'année scolaire.

Présentation du budget du service de garde et des frais de surveillance du dîner par l'équipe de direction en collaboration avec madame Joanie Belley, responsable du service de garde.

La direction rappelle que les frais pour la surveillance du midi demeurent à 300,00 \$ pour l'année scolaire 2026-2027.

Présentation des allocations par la direction ainsi que des mesures de soutien mises en place pour les élèves.

Postes TES :

- ⇒ 6 postes TES à 35 heures pour les classes du régulier.
- ⇒ 1 poste ajouté de TES 35 heures pour 2026-2027 pour le pavillon Ste-Marie.
- ⇒ 6 postes TES à 35 heures pour les classes TSA payés par le Centre de services.
- ⇒ 1 poste TES à 30 heures. TES urgence classe TSA payé par le Centre de services.

Postes PEH :

- ⇒ 2 postes PEH à 25 heures pour le pavillon Ste-Marie.
- ⇒ 1 poste PEH à 30 heures pour les classes TSA payé par le Centre de services.
- ⇒ 1 poste PEH à 35 heures pour les classes TSA payés par le Centre de services.

Budget alloué : 631 679 \$

Sommes investies pour service à l'élève : 551 117 \$

Sommes restantes : 80 852 \$

Postes d'aide à la classe :

- ⇒ 5 postes de 15 heures – Groupes à déterminer en début d'année selon les besoins.
- ⇒ 5 postes de 10 heures – Groupes à déterminer en début d'année selon les besoins.

La direction précise que les postes d'aide à la classe ne seront attribués qu'en début d'année scolaire et selon les besoins des élèves ou selon l'enseignant non détenteur de brevet. La direction rappelle les orientations du service d'aide à la classe.

Budget alloué : **208 530 \$**

Sommes investies pour service à l'élève : **204 135 \$**

Sommes restantes : **4 395 \$**

La direction explique aux membres du conseil d'établissement la règle de transférabilité à l'effet de permettre à la direction de l'école de faire des transferts budgétaires entre les postes apparaissant au budget et d'en rendre compte sur une base à être déterminée au conseil d'établissement.

Un questionnement a lieu concernant la surveillance de la cour d'école assurée par les aides à la classe. La direction mentionne que, à la suite des réflexions du comité de la cour d'école, il a été établi que la présence des enseignants sur la cour facilite davantage la gestion des élèves. Il est également souligné que le retour des récréations était très difficile et que la surveillance effectuée uniquement par le personnel de soutien n'était pas optimale. La direction ajoute que le retour de certains enseignants sur la cour d'école serait bénéfique pour la sécurité des élèves. Les sommes prévues pour la libération liée à la surveillance des récréations sont donc maintenues, afin de permettre à la nouvelle équipe de direction d'analyser les besoins en début d'année scolaire, en collaboration avec l'équipe d'enseignants et de TES en place.

Il est proposé par madame Joanie Belley, d'approuver le budget initial 2026-2027 de l'école des Mésanges, la règle de transférabilité ainsi que les frais de surveillance du dîner de 300,00 \$ pour l'année scolaire 2026-2027.

Approuvé à l'unanimité

5. Points d'information

5.1 Comité de parents

5.2 Correspondance

La direction informe que les photos scolaires par Monsieur Benoit Dupont pourraient se dérouler sur 3 jours au lieu de 2 en septembre prochain soit les 23-24 et 25 septembre 2026. Une confirmation de monsieur Dupont aura lieu lors de la rentrée scolaire.

5.3 Service de garde (I)

(5 min.)

6. Prochaine rencontre : Septembre 2026.

7. Levée de l'assemblée



CE-047-120526

Madame Véronique Blackburn propose la levée de l'assemblée, il est 17h40.

Approuvé à l'unanimité

Corinne Thériault-Beauchamp, présidente

Marie-Christine Hivon, direction